
Admission de la députation de la commune de la Franciade, qui présente des dons patriotiques, lors de la séance du 22 brumaire an II (12 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Admission de la députation de la commune de la Franciade, qui présente des dons patriotiques, lors de la séance du 22 brumaire an II (12 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 86 ;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40271_t1_0086_0000_2;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

séances, pour le décadi, 30 de brumaire, en l'honneur des représentants du peuple qui sont tombés sous les coups des amis des rois, et en l'honneur des autres républicains de tous les temps et de tous les pays. Ce sont vos frères, ce sont vos amis, sur la tombe desquels nous allons jeter des fleurs. Nous vous inviterions à y envoyer une députation, si nous n'étions persuadés qu'il n'est besoin que de vous instruire de cette fête républicaine pour vous déterminer à le faire.

DEFLANDRE, *ex-président*; PERROT, *secrétaire*; A. BRUTÉ, *secrétaire*; RONESSE.

Je jure, au nom de tous les citoyens de la ville de Franciade, de ne reconnaître d'autre culte que la liberté et l'égalité.

COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (1).

Une nombreuse députation de la commune de la Franciade, ci-devant de Saint-Denis, est introduite. Parmi les dons qu'elle fait, on remarque une grande croix de vermeil, la tête

(1) *Moniteur universel* [n° 54 du 21 brumaire an II (jeudi 14 novembre 1793), p. 220, col. 1]. D'autre part, le *Journal des Débats et des Décrets* (brumaire an II, n° 420, p. 299), le *Mercur universel* [24 brumaire an II (jeudi 14 novembre 1793), p. 215, col. 1], le *Journal de Perlet* [n° 417 du 23 brumaire an II (mercredi 13 novembre 1793), p. 347], l'*Auditeur national* [n° 417 du 23 brumaire an II (mercredi 13 novembre 1793), p. 4] et les *Annales patriotiques et littéraires* [n° 317 du 24 brumaire an II (jeudi 14 novembre 1793), p. 1469, col. 2] rendent compte de l'admission à la barre de la commune de Franciade dans les termes suivants :

I.

COMPTE RENDU du *Journal des Débats et des Décrets*.

Une nombreuse députation des citoyens habitant Franciade (ci-devant Saint-Denis) est introduite à la barre. Elle porte à la Convention les images des saints et des rois qui étaient dans son église. La plupart sont en argent; le reste est en vermeil. Les porteurs forment le cercle dans la salle; l'orateur se place au milieu; il dit :

(Suit le texte de l'adresse que nous avons insérée ci-dessus d'après un document des Archives nationales.)

La Convention nationale a renvoyé à la Commission des monuments pour l'enlèvement de l'autel d'or.

II.

COMPTE RENDU du *Mercur universel*.

Une nombreuse députation apporte 5 à 6 bustes de saints, de vermeil; une chasse très belle en vermeil; trois petites chasses d'argent.

L'orateur :

Nos prêtres ne sont point ce qu'un vain peuple pense, Notre crédulité fait toute leur science.

Législateurs, ces vers sont d'un grand écrivain qui prépara la Révolution, de Voltaire.

(Suit un résumé de l'adresse que nous avons insérée ci-dessus d'après un document des Archives nationales.) (Applaudissements.)

L'Assemblée y enverra une députation.

Mention honorable et les honneurs de la séance.

III.

COMPTE RENDU du *Journal de Perlet*.

La commune de Franciade, ci-devant Saint-Denis, apporte aussi tous les saints de son église.

de saint Denis et plusieurs bustes de saints, également de vermeil et garnis de pierres précieuses.

Les pétitionnaires sont accueillis avec leur offrande par les plus vifs applaudissements.

L'orateur. « Citoyens représentants,

Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense Notre crédulité fait toute leur science. (etc...)

(Suit le texte de l'adresse que nous avons insérée ci-dessus d'après un document des Archives nationales.)

La Convention nationale renvoie à la Commission des monuments pour l'enlèvement de l'autel d'or, et ordonne l'insertion de l'adresse au *Bulletin*.

Une députation des sans-culottes de la Nièvre est admise à la barre.

« Infatigables, dit l'orateur, les sans-culottes du département de la Nièvre viennent pour la troisième fois apporter à la Convention la récolte qu'ils ont faite au profit de la patrie. Dans ce département, le mépris des richesses est tel qu'on y rougirait de la possession d'un écu, d'un bijou d'or; c'est à qui l'offrirait pour le soulagement de ses frères.

Elle annonce que 6 chariots d'argenterie sont à la porte de l'Assemblée, et qu'il ne reste à la Franciade qu'un autel d'or, qu'on n'a pu transporter à cause du précieux du travail. Elle demande que la Commission des monuments l'en débarrasse au plus tôt.

Mention honorable.

IV.

COMPTE RENDU de l'*Auditeur national*.

Les citoyens de Franciade, ci-devant Saint-Denis, apportent les saints, les chasses d'or et d'argent qui étaient dans leur commune. Ils ont dit aux saints de toutes espèces : « Montrez-vous patriotes, marchez au secours de la patrie, levez-vous en masse, partez pour la Monnaie, » et aussitôt ils sont venus.

Ces citoyens ont prié la Convention d'envoyer une députation à la fête qu'ils doivent célébrer le 30 en l'honneur des républicains de tous les pays.

L'Assemblée accède à l'invitation et ordonne l'insertion au *Bulletin* du discours, vivement applaudi.

V.

COMPTE RENDU des *Annales patriotiques et littéraires*.

La commune de Franciade, apportant la tête de saint Denis et les guenilles prétendues sacrées qui l'accompagnent, est admise à la barre.

« On nous a dit, s'écrie l'orateur, qu'un miracle la fit voyager de Montmartre à Saint-Denis, un miracle plus vrai, plus authentique vient de la ramener à Paris. »

Ici, l'orateur s'adresse aux saints et leur dit :

« O vous, les instruments du fanatisme, saints, bienheureux de toute espèce, soyez enfin patriotes, levez-vous en masse, servez la patrie, et faites dans ce monde notre bonheur que vous vouliez faire dans l'autre. »

De nombreux applaudissements s'élèvent dans toutes les parties de la salle. L'orateur de la commune de la Franciade termine par annoncer que 6 chariots pleins d'or et d'argent sont arrivés à Paris, et ses concitoyens ont juré de n'avoir plus d'autre culte que celui de la liberté et de l'égalité